F

Février 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国粮食及农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura

TRENTE-DEUXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Buenos Aires (Argentine), 26-30 mars 2012

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA TRENTE ET UNIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Résumé

- Résumé de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LARC 31) organisée à Panama (Panama), du 26 au 30 avril 2010, à laquelle ont participé 28 délégations et 20 observateurs.

Mesure suggérée par la Conférence régionale

- Prendre note des résultats de la Conférence régionale pour prendre en compte et assurer la continuité du processus de gouvernance.

Pour en savoir plus sur le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:

M. Tito Díaz, Secrétaire de la trente-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Tito.Diaz@fao.org)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,

Mesdames et Messieurs,

Au nom des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, c'est un honneur et un grand plaisir de me retrouver aujourd'hui parmi vous et de présenter à l'occasion de cette Conférence régionale un bref bilan des travaux de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LARC 31).

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur'internet, à l'adresse www.fao.org.

MD100_Rev. 1/fr

La trente et unième Conférence régionale s'est tenue à Panama, du 26 au 30 avril 2010, et a réuni 28 délégations et 20 observateurs. Le rapport final a été mis à disposition de l'ensemble des délégués et des observateurs sur la page web de la FAO, puis présenté au Conseil de la FAO à sa cent quarantième session, qui a eu lieu du 29 novembre au 3 décembre 2010, et à la Conférence de la FAO à sa trente-septième session, qui a eu lieu du 25 juin au 2 juillet 2011 à Rome (Italie).

Concernant les sujets abordés et notamment le point de l'ordre du jour relatif aux « Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment la mise en application du Plan d'action immédiate (PAI), y compris le réseau de bureaux décentralisés », la Conférence régionale:

- a souligné qu'on ne pouvait en aucun cas s'appuyer uniquement sur des critères de coûts et de réduction des dépenses pour orienter les décisions sur la décentralisation. Elle a jugé qu'il était indispensable de préciser et de mieux décrire la notion de flexibilité s'agissant de déterminer la taille et la composition des bureaux décentralisés.

Au sujet du Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et de la suite donnée aux principales recommandations issues de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Conférence régionale:

- a pris note des principales difficultés qu'il y aurait à surmonter pour parvenir, en particulier, à dissocier l'accroissement de la production de l'élimination de la pauvreté. L'une des causes structurelles de cette dissociation réside dans les conditions d'emploi des salariés dans les zones rurales.
- a fait observer que les prix des intrants, notamment des engrais, constituaient souvent de véritables entraves à l'augmentation de la production agroalimentaire et à la rentabilité de l'activité agricole. Ces difficultés sont particulièrement criantes dans les États insulaires. Elle a recommandé à la FAO de proposer des politiques propres à remédier à cette situation.

Concernant les quatre Commissions régionales (forêts, développement de l'élevage, pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest et pêches intérieures), la Conférence régionale:

- a fait observer que les travaux de ces commissions devaient bénéficier d'un soutien accru de la part des pays et d'une plus grande visibilité. Elle a proposé que les commissions abordent de manière plus approfondie et détaillée les activités réalisées et qu'elles puissent jouer un rôle consultatif auprès des conférences régionales.
- Elle a recommandé que les commissions intensifient la coopération entre les pays de la région en matière de gestion et d'utilisation durables des bassins transfrontaliers et qu'elles puissent favoriser la coopération Sud-Sud.

En outre, la Conférence régionale a abordé la situation à Haïti, le processus de reconstruction, ainsi que les aspects de la sécurité alimentaire et de l'agriculture à prendre en compte lors de l'élaboration du prochain programme.

Concernant le point à l'ordre du jour intitulé « Sécurité alimentaire et nutritionnelle et droits de l'homme: le droit à l'alimentation », la Conférence régionale:

- a recommandé à la FAO d'établir un ordre de priorités en matière de coopération pour la production de denrées alimentaires de base grâce à l'agriculture familiale, en mettant l'accent sur la levée des obstacles à l'entrée sur les marchés, sur le coût élevé des transactions et sur la nécessité de favoriser une participation équitable des agriculteurs aux chaînes de valeur.

La Conférence régionale a fait sien le Rapport sur l'exécution du Programme de travail et budget 2010-2011 et les suggestions y figurant relatives aux domaines d'action prioritaires de la FAO pour la région au cours de l'exercice biennal 2012-2013:

- Sécurité alimentaire et nutritionnelle

- Changement climatique et viabilité environnementale à long terme
- Maladies transfrontières
- Développement de l'agriculture familiale.

Pour la première fois, des rapports et propositions intéressant les sous-régions des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud ont été présentés à la Conférence régionale et celle-ci a reconnu que les réflexions des groupes chargés de définir les priorités de chaque sous-région avaient notablement contribué à l'élaboration du plan de travail de la FAO pour la région.

La sous-région des Caraïbes a établi les priorités suivantes:

- Gestion des risques
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Semences certifiées et de qualité
- Santé et innocuité
- Changement climatique
- Maladies transfrontières.

En outre, elle a cerné d'autres questions devant être prises en compte:

- Assurance agricole
- Crédit agricole
- Coopération Sud-Sud
- Appui de la FAO en faveur de l'accès aux financements existants pour la sécurité alimentaire.

Il a également été demandé instamment que la FAO mette en place un programme spécifique d'assistance technique à Haïti.

La sous-région de l'Amérique centrale, le Mexique et la République dominicaine ont défini les priorités suivantes:

- Agriculture familiale
- Développement rural territorial
- Gestion intégrée de l'eau
- Santé dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage et sécurité sanitaire des aliments
- Développement durable de l'élevage, en particulier de la production animale artisanale
- Création d'attaches entre petits exploitants et marchés.

Les groupes de travail ont aussi identifié des thèmes transversaux qui devraient être pris en considération dans le cadre de la coopération de la FAO dans la région:

- Développement intégral des ressources humaines en rapport avec l'agriculture
- Renforcement institutionnel ayant pour objet d'améliorer la capacité d'intervention publique
- Révision des normes en rapport avec l'agriculture dans la région
- Renforcement des capacités de recherche et d'innovation technologique, gestion des connaissances et accès à l'information, moyennant la création de liens institutionnels régionaux
- Renforcement de la vulgarisation, de la formation et du transfert de technologies au profit des petits producteurs.
- Réflexion et consensus sur les concepts ayant trait à l'agriculture familiale
- Renforcement des capacités institutionnelles pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans le domaine de l'agriculture
- Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion de nouveaux modes de financement.

La sous-région de l'Amérique du Sud a défini les priorités suivantes:

- Droit à une alimentation adéquate
- Agriculture familiale
- Développement rural
- Technologies sociales
- Qualité et innocuité
- Changement climatique
- Diversité biologique
- Elle a aussi défini les deux thèmes transversaux suivants: prise en compte de la sexospécificité et jeunesse.

En ce qui concerne les questions liées aux situations d'urgence à l'échelle mondiale et régionale, la Conférence régionale s'est concentrée sur la gestion des risques et les réactions aux situations d'urgence dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche en Amérique latine et dans les Caraïbes. La Conférence régionale:

- a admis qu'il fallait prendre des mesures intégrées qui permettent à la fois de réaliser des évaluations et d'établir des systèmes d'alerte rapide, en vue de réduire les risques et de renforcer la capacité d'intervention en cas de catastrophes et de situations d'urgence d'ordre socio-naturel.
- a souligné qu'il fallait développer considérablement le système d'assurance agricole et a demandé l'appui de la FAO en ce sens, en particulier dans les pays des Caraïbes et dans d'autres régions très vulnérables.
- a estimé nécessaire que la FAO contribue à la détermination de méthodes de mesure de l'impact des gaz à effet de serre.
- a demandé à la FAO d'apporter une aide renforcée en faveur des techniques de prévention et de réduction des risques, rappelant en particulier le rôle du Bureau régional et la nécessité d'établir des mécanismes de coopération entre les pays de la région.

Concernant la promotion des synergies et la collaboration entre le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, la Commission des ressources génétiques de la FAO et le secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la Conférence régionale:

- a demandé à la FAO d'appuyer le renforcement des centres de recherche biotechnologique et la formation du personnel spécialisé des pays de la région.
- a déclaré que la coopération technique de la FAO devait créer des synergies pour le renforcement des capacités d'amélioration du secteur agricole, de l'environnement et du commerce.
- a appelé la FAO à appuyer le développement du secteur de la petite agriculture, en tenant compte des mesures d'adaptation pertinentes pour chaque cas spécifique.
- a recommandé à la FAO d'appuyer le développement des infrastructures de préservation et de mise à disposition de ressources génétiques, en intensifiant la coopération technique dans le cadre des programmes de production de semences certifiées.

Suite aux débats sur le changement climatique et ses incidences sur la production agricole, forestière et halieutique en Amérique latine et dans les Caraïbes, la Conférence régionale:

- a demandé à la FAO de déterminer s'il serait possible et opportun d'instaurer un système de suivi des répercussions du changement climatique sur les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts.
- a souligné que, dans le cadre de ses activités en rapport avec le changement climatique, la FAO devait prendre en compte la part de vulnérabilité imputable à la pauvreté et aux conditions naturelles. En particulier, elle a mis en relief les graves effets du changement

climatique sur les zones côtières et sur les communautés de pêcheurs, ainsi que la nécessité de réfléchir à une utilisation plus rationnelle de l'eau.

Pour ce qui est de la mise en valeur du territoire rural et ses incidences institutionnelles en Amérique latine et dans les Caraïbes, la Conférence:

- a fait observer que l'essor de l'agriculture familiale passait non seulement par l'amélioration des modes de production primaire, mais aussi par son intégration dans les filières de production, ainsi que par un soutien en matière de financement et de commercialisation. Le développement rural doit faire partie intégrante du développement socioéconomique et favoriser la diversification de la production agricole, le développement de l'agriculture suburbaine et la promotion des activités rurales non agricoles.
- a souligné que, dans le cadre de l'exécution de son programme de coopération dans les pays de la région, la FAO devait veiller à ce que les engagements pris lors de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) soient suivis d'effet. Elle a également fait cas de l'action menée par la FAO en faveur du droit à l'alimentation et suggéré qu'elle défende aussi le droit à la terre, afin que celle-ci soit distribuée plus équitablement.

Concernant le Codex Alimentarius et la sécurité sanitaire des aliments dans la région, la Conférence régionale, réunie en séance plénière, a regretté que les pays de la région ne participent pas davantage aux réunions du Codex. Elle a précisé que cette situation s'expliquait par la dispersion géographique des sites retenus pour ces réunions, un manque de moyens financiers pour y envoyer des représentants et une diffusion insuffisante de l'information. Elle s'est dite consciente de l'importance du Fonds fiduciaire à l'appui de la participation au Codex, tout en soulignant que des abondements à ce Fonds étaient nécessaires, tout comme la révision des critères de catégorisation servant à déterminer les bénéficiaires du Fonds. La Conférence régionale a proposé qu'il soit envisagé de créer un fonds régional complémentaire, pour encourager les pays de la région à participer davantage aux travaux du Codex.

Comme je l'ai déjà indiqué, le rapport de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été présenté au Conseil, à sa cent quarantième session, et à la Conférence, à sa trente-septième session.

Le Conseil a approuvé le rapport, en mettant notamment en relief les domaines d'action prioritaires et les questions nécessitant une attention particulière. Il a recommandé que les résultats des conférences régionales soient mis en valeur aux fins de la réflexion sur les priorités et de l'élaboration du prochain Programme de travail et budget et que la prochaine série de rapports sur l'exécution du Programme s'appuie sur le Cadre axé sur les résultats. Le Conseil a pris note de la proposition formulée par la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes visant à modifier la forme développée du nom officiel de la FAO en espagnol de telle sorte que le mot « alimentation » y précède le mot « agriculture », comme dans les autres langues.

La Conférence, à sa trente-septième session, a approuvé le rapport de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pris note des recommandations qui y sont formulées. La Conférence a décidé que les conférences régionales réunies en 2012 devaient examiner la question de la présence de la FAO dans les pays de chaque région, dans un souci d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience, et formuler des recommandations sur la structure la plus appropriée et sur les combinaisons de compétences pour le réseau de bureaux décentralisés dans leurs régions respectives, à charge pour le Conseil d'examiner ces recommandations à ses sessions en 2012.

Enfin, je souhaite rappeler que la Conférence régionale est convenue que le Bureau régional de Santiago du Chili n'accueillerait qu'une seule équipe multidisciplinaire, qui intégrerait l'équipe multidisciplinaire pour l'Amérique du Sud, ce qui permettrait d'améliorer la gestion du programme et du budget et de faire des économies de ressources humaines et financières.

Je vous remercie de votre attention.